

L'Adresse—Le très hon. M. Trudeau

d'ailleurs depuis longtemps dans la province de Québec, de faire en sorte que la langue, que la culture françaises puissent s'épanouir librement dans cette province-là.

Alors, c'était notre première attitude vis-à-vis de ce cas particulier du Québec. La deuxième, je viens d'y faire allusion, c'est qu'il fallait absolument protéger les droits des minorités, et c'est pourquoi dès l'entente historique de St. Andrews, où les neuf premiers ministres des provinces anglaises se sont dits d'accord pour aider leurs minorités francophones à s'épanouir, c'est pourquoi dès ce moment-là, j'ai cherché une façon de garantir cela d'une façon permanente. Le premier ministre québécois avait proposé quant à lui des ententes, des arrangements entre les gouvernements provinciaux. C'était un petit commencement qui n'est pas mauvais. C'était une façon d'obtenir pour maintenant, pour tout de suite, des arrangements qui garantiraient les droits des francophones des autres provinces en retour d'une garantie des droits des anglophones du Québec. Mais évidemment cela péchait par le fait que ce n'était que des arrangements temporaires, et c'est pour cette raison, monsieur le président, que j'ai proposé que le gouvernement continue de proposer, et cela fait partie de notre politique, que les droits des minorités soient véritablement inscrits dans la Constitution, pour qu'ils soient véritablement inaliénables, pour qu'on ne puisse pas, avec un changement de gouvernement ou de fantaisie, abolir ces droits des minorités.

Je n'ai pas ni le temps ni d'ailleurs le désir maintenant d'aller dans les détails pour étudier cette proposition, mais je vais le faire très volontiers à l'occasion d'un autre débat si, comme je le pense, le chef de l'opposition ne voit pas le bien-fondé de cette proposition constitutionnelle.

Eh bien, notre troisième voie d'approche pour résoudre ce cas particulier, c'est celle de la loi sur les langues officielles et toute la politique fédérale tenant aux langues officielles qui cherche à mettre l'anglais et le français sur un pied d'égalité. Je regrette que dans ce domaine-là nous ne soyons pas encore d'accord avec l'opposition officielle et particulièrement avec son chef. Si je me souviens bien, lors de son intervention dans le débat sur l'unité nationale, le 5 juillet dernier, qu'il disait à peu près ceci, que le bilinguisme n'unit pas les Canadiens.

● (1722)

[Traduction]

Le bilinguisme n'unit pas les Canadiens, il les divise, mais nous devons tendre à l'unité en dépit des divergences et non la faire reposer sur le bilinguisme.

[Français]

Ce sont donc là des vues sincères qu'il faut bien respecter, mais que je ne peux pas m'empêcher de dénoncer. De notre côté, nous ne voyons pas le bilinguisme ou la loi sur les langues officielles ou la politique de l'égalité des langues officielles, nous ne voyons pas cela comme un mal nécessaire. Nous voyons cela, au contraire, comme un bien à rechercher, comme une chose positive, comme une chose qui enrichit le Canada, comme une chose sans laquelle le Canada ne peut pas être. L'histoire aurait pu être différente, mais elle ne l'a pas été.

Le fait est que ce pays dans son origine et dans son existence a été fondé sur la réalité de deux collectivités linguistiques. La réalité aurait pu être autre si l'histoire avait été autre, si M. Jacques Cartier était allé ailleurs qu'au Canada, mais à partir

[M. Trudeau.]

du moment que cette réalité existe, nous disons de ce côté-ci de la Chambre que le Canada ne peut pas exister sans cette égalité des deux langues. Bien plus nous sommes faits pour le bilinguisme, si je peux m'exprimer ainsi, monsieur le président. Non seulement, ce n'est pas un mal à supporter, mais c'est la condition même de notre existence.

Le secrétaire d'État, au début juillet, a prononcé un discours que j'ai remarqué, à Ottawa, et qui traitait assez en détail de ce problème-là. Il donnait un exemple que je m'emploie souvent à répéter: A partir du moment où l'humanité a été créée avec deux sexes, pour nous le sexe n'est pas un mal nécessaire, c'est quelque chose qui est pas mal essentiel à la reproduction.

● (1732)

Dans un autre système, dans une autre humanité, la parthénogénèse serait peut-être possible et désirable, monsieur le président, mais ce n'est pas cela la réalité. La réalité, c'est qu'il y a deux sexes et qu'il ne faut pas voir cela comme un mal nécessaire. Pour le Canada c'est exactement pareil. Il y a deux communautés linguistiques. Elles ne nous divisent pas; au contraire, le Canada n'existe que parce qu'elles peuvent et doivent s'unir. C'est la position du gouvernement.

Une voix: Ah! Ah!

M. Trudeau: Que la traduction est lente! Ou bien que l'esprit du député est lent, je ne sais pas! Je voudrais parler du problème posé par les élections du 15 novembre dernier, celles du Parti québécois. Je voudrais un peu parler de la stratégie et des tactiques que nous mettons en œuvre de ce côté-ci de la Chambre, parce que je crois que c'est important pour les Canadiens en général, et pour les députés en particulier, de comprendre un peu le mobile de certaines de nos actions. On se rappellera, monsieur le président, que dès le 24 novembre, à la télévision, je disais que la solution en fin de compte devait venir des électeurs québécois, que ce sont eux qui devront en fin de compte se débarrasser du gouvernement qui veut briser ce pays, du gouvernement péquiste. Je disais même une semaine ou deux plus tard, dans une interview à la chaîne anglaise, que lorsque viendrait le référendum, *we had to clobber le Parti québécois*.

Eh bien, c'était notre stratégie, ça reste notre stratégie. Ce qu'il faut en fin de compte, c'est gagner ce débat-là, le gagner aux urnes, le gagner en convaincant les citoyens québécois qu'ils seront plus heureux, qu'ils pourront s'épanouir davantage sur le plan culturel, économique et social à l'intérieur du Canada qu'en sortant du Canada. C'est cela au fond qui motive toutes nos actions. C'est tout simplement pour cela que nous avons refusé de concéder par voie de désaveu, lorsque nous avons été sollicités par des groupes d'anglo-Canadiens, notamment de la province de Québec, qui nous ont sollicités de désavouer le Bill 101. D'autres ont suggéré une référence à la Cour suprême, comme c'est le cas du chef de l'opposition. Ils ont pris comme position que la façon de se débarrasser de lois mauvaises, d'un gouvernement mauvais, c'était d'autorité soit de la Cour suprême du Canada, soit du gouvernement d'Ottawa. Je sais que ce point de vue n'est pas partagé par tous les membres du parti du chef de l'opposition.